

"Des antennes-relais sur les commissariats" - Europe 1 - 18/05/2012



Des

accords secrets existent entre des opérateurs de téléphonie mobile et des préfectures.

Les opérateurs de téléphonie mobile ont des impératifs d'extension du réseau. Mais l'implantation des antennes relais reste sujette à controverse. D'où l'idée de certains opérateurs de les installer sur des bâtiments publics un peu particuliers : les commissariats de police. Certains opérateurs auraient même payé jusqu'à 1.000 euros par mois par antenne.

Plusieurs cas montrent que les policiers n'ont pas été mis au courant du fait d'accords secrets passés entre opérateurs et préfectures à l'encontre de tout principe de précaution. Des antennes dans la cheminée

Il y a quelques mois, ces pratiques ont été révélées à Nancy. Le syndicat SGP Police FO a découvert que Free projetait d'implanter trois antennes dissimulées dans de fausses cheminées érigées sur le toit-terrasse de l'hôtel de police. Une installation dont n'avaient pas été informés les fonctionnaires qui travaillaient dans les locaux juste en dessous. Au préalable, une convention avait été rédigée mais pas signée entre l'administrateur général des finances publiques de Meurthe-et-Moselle et Free Mobile, selon L'Est Républicain.

Guy Dalier, secrétaire régional d'Unité SGP Police FO, avait fait remonter l'information aux instances nationales et avait publié un article dans le magazine interne de la police fin 2011 pour soulever le problème.

"A l'occasion de la distribution de cette revue syndicale, nous nous sommes aperçus que le problème n'était pas que local, à Nancy mais qu'il avait tendance à se répéter un peu partout sur le territoire national. On a découvert un projet d'implantation massif d'antennes sur une bonne partie des hôtels de police de la région mais aussi de France", affirme Guy Dalier au micro d'Europe 1.

Des commissariats du sud ouest approchés

Le cas nancéien n'est donc pas isolé. Dans le sud ouest, par exemple, plusieurs commissariats ont été approchés par différents opérateurs. Tous ont pour l'instant refusé d'avoir une antenne au dessus de leur tête.

En revanche, à Colmar dans le Haut-Rhin, des policiers affirment avoir surpris des installateurs dans la cour du commissariat. Une information impossible à vérifier dans un dossier où la loi du silence est de mise.